

## QUESTIONNAIRE sur les CIRCULATIONS DOUCES

### LES CIRCULATIONS DOUCES (vélo, marche)

Vous engagez-vous à promouvoir les circulations douces dans votre commune ?

**Notre première priorité est le développement durable ce qui inclut bien entendu la diminution de toutes les émissions de gaz à effet de serre en particulier par les transports. A côté de transports en commun adaptés, l'utilisation de moyens non polluants dits « circulations douces » seront encouragés.**

### ZONE 30

Dans une zone 30, les vélos et automobiles cohabitent à vitesse modérée. La zone 30 favorise les déplacements à pied et à vélo tout en maîtrisant mieux la circulation automobile. Soignées, esthétiques, relativement calmes, ces zones 30 contribuent à l'amélioration du cadre de vie. Elles peuvent s'inscrire autour d'établissements scolaires, dans une zone commerçante, dans une zone résidentielle, autour d'une gare...

Comptez-vous mettre en place de « vraies » zones 30 ? si oui, pouvez vous préciser où ?

**Chatou a fait une expérience d'instauration d'une zone dite 30 qui n'est pas concluante car elle ne correspond pas aux critères qui définissent comme vous le faites de « vraies zones 30 ». La voirie de Chatou est assez complexe (54 km de voies), mal organisée et mal entretenue, la première urgence dans le domaine de la circulation sera de réaliser une analyse sérieuse de la situation et de proposer en concertation avec les habitants et les associations compétentes une refonte globale du plan de circulation et de l'aménagement des voies.**

### CONTRE SENS CYCLABLES

Cet aménagement cyclable comporte de nombreux avantages en milieu urbain. Il est de plus en plus utilisé. Les villes de Houilles, Carrières, Chatou en ont créé récemment. Peu coûteux, très sécurisant, diminuant la vitesse des automobiles et la circulation automobile. Etes vous intéressés par cet aménagement?

**La seule piste cyclable à contre-sens expérimentée à Chatou se trouve rue du Général Leclerc ; cette voie présente une pente non négligeable et ce sont les vélos qui montent alors que les automobiles qui descendent ne sont pas réellement incitées à ralentir (à l'exception de quelques coussins berlinois qui sont rien moins que sécurisants) ; de plus la largeur de la piste cyclable est insuffisante et mal délimitée. Je considère que nous avons là un parfait exemple d'application inconsidérée d'une (fausse ?) bonne idée.**

**Si les voies à contre-sens sont une solution, elle ne peut pas être mise en œuvre partout et n'importe comment.**

### ZONE PIETONNE

Elles sont interdites aux véhicules motorisés et en leur sein les cyclistes et piétons cohabitent. Le lieu de prédilection d'une zone piétonne est le quartier commerçant. Une zone piétonne rend plus attractive et plus praticable une zone commerçante. Elle lui permet de respirer et de trouver une véritable identité, loin de la pollution des pots d'échappement et du bruit. L'absence d'automobiles, c'est plus d'espace pour flâner, faire du « shopping » tout en pouvant relâcher l'attention sur les enfants. Dans une rue commerçante, on vient par nécessité. Dans une rue commerçante et piétonne, on vient par plaisir. Tout le monde est gagnant : les commerçants et les clients. Les villes qui ont créé une rue piétonne reviennent rarement sur leur décision.

Comptez-vous créer des zones piétonnes ? Si oui, pouvez vous préciser géographiquement ces projets ?

**Je suis tout à fait favorable à la création à Chatou d'espace de convivialité et je considère que les zones piétonnes répondent en partie à cette attente.**

**Cependant, l'immobilisme et le laisser-faire qui prévaut depuis des dizaines d'années dans la ville a conduit à la disparition quasi-totale des commerces locaux et donc des zones commerçantes. Notre priorité est de repenser l'organisation commerciale en utilisant tous les moyens légaux d'incitation à l'installation de commerces et d'artisans.**

**Les zones de chalandise sont à répartir dans les quartiers de la ville ; en priorité nous souhaitons revoir l'aménagement et la revitalisation du quartier de la gare (place Berteaux et place de la Gare), du quartier Gambetta et du quartier de l'Europe.**

## STATIONNEMENTS VELOS

Le stationnement est un problème pour les cyclistes. Il doit être accessible et simple. Il est nécessaire près de tous les lieux de vie (école, gare, gymnases, centre commercial, stade, mairie, poste...) Comptez vous augmenter le nombre de stationnements vélos (création d'arceaux de stationnement, de parking) ? où ?

**Nous avons besoin de parcs à vélos sécurisés bien répartis dans la ville.**

**Les lieux prioritaires sont la gare (un espace dans le parking payant est saturé, un hangar à vélos dans la cour privée de la SNCF est quasiment à l'abandon et pourrait être réhabilité, le projet financé par le STF d'aménagement du pôle PDU sera une occasion à saisir), les gymnases, l'îlot Fournaise.**

## AMENAGEMENTS CYCLABLES

Revaloriser la pratique de la bicyclette en tant que moyen de déplacement urbain de proximité, permet de lutter contre l'envahissement des automobiles, de la pollution associée. Cela permet d'améliorer les déplacements et de faire de la rue un espace plus convivial. 'Le trafic routier augmente d'environ 3% par an'.

La moitié des déplacements urbains fait moins de 3kms, soit une distance aisément cyclable.

Des bicyclettes en plus correspondent à des automobiles en moins.

Comptez-vous créer des aménagements cyclables ? si oui, entre quels points (centre, gare, écoles, gymnase, bords de Seine...) ?

**La ville a entrepris la mise en place d'un réseau vert ; sur le papier il est assez complet mais dans les faits il se résume à quelques maillons disjointes. Une analyse critique du réseau proposé devra être réalisée ; la mise en œuvre progressive devra se faire par sous-ensembles continus et cohérents.**

## ITINERAIRE CYCLABLE Paris-Londres via la Normandie

Connaissez vous le projet d'itinéraire cyclable entre Paris et Londres via la Normandie, passant par le chemin de halage entre Chatou et Sartrouville, le parc de Maisons Laffitte et la forêt de saint Germain en Laye?

Ce projet entre dans le cadre du Schéma Régional Véloroutes et dans le Schéma Cyclable structurant du SDRIF. Qu'en pensez-vous?

**C'est certainement une excellente idée à condition que cela se situe dans un aménagement global et concerté.**

**Par exemple il m'apparaît nécessaire que sur le chemin de halage de Chatou cela soit réalisé en tenant compte du nécessaire réaménagement des berges (pas seulement pour les cyclistes mais aussi pour les piétons) et de la reconquête du fleuve comme lieu de tourisme et de loisirs (cf. le projet de halte fluviale).**

## INFORMATION, INCITATION

Souhaitez-vous mettre en place une politique d'information et d'actions auprès des administrés (notamment des scolaires) par le biais du journal local, de plaquettes de sensibilisation, de formation pratique...

**Le projet pour la ville de ma liste Réussir Chatou met en avant la démocratie et l'action citoyenne ; un tel projet inclut nécessairement une communication volontariste et objective.**

## COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Pour mener à bien ce type de projets, l'expérience montre que la collaboration avec les associations (qui connaissent le terrain et les aménagements) est importante.

Approuvez vous ce principe ? Si oui, vous engagez-vous à collaborer avec Réseau Vélo 78, entre autres...

**La première priorité de notre programme est le lancement d'un Agenda 21 local. Vous connaissez les principes qui président à ce type de démarche : ils sont basés sur la participation de toutes les parties prenantes sur chacun des sujets à débattre, pour la recherche de solutions collectives et pour le contrôle de la mise en œuvre par le suivi d'indicateurs objectifs.**

**Dans ce cadre, la participation des associations et l'apport de leurs expertises sont indispensables.**

## DIVERS

Avez vous des observations à faire ?

Date  
28 février 2008

Ville  
Chatou

Liste  
Réussir Chatou

Nom du signataire  
Jacqueline Penez

Signature